



LISTE DES DELIBERATIONS

Le lundi 8 septembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente minutes, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en mairie de Vains, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Olivier DEVILLE, Maire.

Présents et membres excusés et pouvoirs :

CARNET Jean Philippe	P	LECHARTIER Sébastien	P	STRUGALA Philippe	P
DEBON Anthony	P	LEMOINE Vincent	PVR SP	TETREL Guylène	P
DEVILLE Olivier	P	POULET Sandrine	P	THÉAULT Chantal	P
DOUBLET Thierry	P	RENOUF Pascal	PVR FF		
FAGUAIS François	P	SAVARY Chantal	PVR OD		

Secrétaire de séance : Élu conformément à l'article L.2121-15 du CGCT : M. LECHARTIER Sébastien

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 13

Convocation : 01/09/2025 Affichage : 01/09/2025

Vu le code général des collectivités territoriales,

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

1. Adoption du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 juin 2025

Délibération 20250908-01

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

2. Route des Salines : signature du devis de réfection de la voirie

Délibération 20250908-02

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.



Vains

CONSEIL MUNICIPAL DU 08/09/2025

LISTE DES DELIBERATIONS

3. Lotissement Chemin de la Bucaille : signature du devis ENEDIS – réseau HTA
Délibération 20250908-03

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

4. Location de la salle des fêtes : modifications des modalités de réservation
Délibération 20250908-04

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

5. Acceptation de la subvention du Département versée par la Communauté d'Agglomération Mont Saint Michel Normandie relative à l'action Argent de Poche dans le cadre du dispositif Manche Ambition Jeunes (MAJ)
Délibération 20250908-05

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

6. Acquisition d'un nouveau photocopieur
Délibération 20250908-06

Cette délibération mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La présente séance est levée à vingt-trois heures et contient 6 délibérations numérotées 20250908-01 à 20250908-06.

Fait à Vains, le 11/09/2025



Le Maire

Olivier DEVILLE